

LE
CLUB
AU CŒUR DU JEU

EQUIPE-NLG

**ÉQUIPE
NOËL LE GRAËT**

PROGRAMME

ÉLECTIONS FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
SAMEDI 13 MARS 2021



Le football est, avant tout, un jeu, un plaisir qui doit pouvoir être partagé par le plus grand nombre. La dynamique du nombre de licencié(e)s, fortement portée par les plus jeunes et par les femmes, témoigne de l'enthousiasme suscité par le football. Mais au-delà de cette dynamique, il nous faut également répondre aux attentes en forte évolution d'une partie de la population, notamment les adolescents. Il nous appartient de nous y adapter, et de proposer à chacun une pratique qui répond à leurs besoins. Il nous incombe également, par le professionnalisme de notre encadrement, et l'engagement de nos dirigeants, de rendre la pratique en club incontournable.

**PLUS DE JEU :
PERMETTRE À
TOUS DE JOUER AU
FOOTBALL PARTOUT
DANS LES MEILLEURES
CONDITIONS**

1

PROPOSITION

**REFORCER
L'ACCOMPAGNEMENT
D'URGENCE DES CLUBS FACE
À LA CRISE SANITAIRE**

Poursuivre l'accompagnement de la FFF au service des clubs pour obtenir toutes les aides disponibles.

Créer une cellule FFF/Ligues/Districts pour accompagner l'application par les clubs des protocoles sanitaires.

Attribuer 10M€ de dotations en matériel (ballons, chasubles, maillots...), en juin 2021 à destination des plus petits clubs et des clubs formateurs pour accompagner le retour sur les terrains. Cette opération sera renouvelée une fois durant le prochain mandat, soit un engagement de 20M€.

Créer des licences temporaires à tarif adapté pour accueillir plus facilement des jeunes sur des périodes déterminées.

2

PROPOSITION

**DÉVELOPPER LES
NOUVELLES PRATIQUES
SUR TOUS LES TERRITOIRES**

Poursuivre le plan d'investissement dans les infrastructures dédiées aux nouvelles pratiques à hauteur de 6M€ (200 terrains de futsal extérieurs ou couverts et terrains de foot5 financés sur la période) et le rapprochement avec les structures privées du secteur pour bénéficier de créneaux attractifs.

Poursuivre la mise en œuvre du plan de développement du futsal, initier la même démarche pour les autres pratiques (beach soccer, foot5, foot en marchant...).

Accroître le rapprochement avec l'Éducation Nationale pour que les clubs accèdent aux installations scolaires (et notamment les gymnases pour la pratique du futsal loisir).

Instituer la gratuité des formations d'éducateurs liées au développement des nouvelles pratiques.

#3

PROPOSITION

DONNER UNE DYNAMIQUE NOUVELLE À L'ARBITRAGE AMATEUR

Mieux former et accompagner les jeunes arbitres hommes et femmes : développement des sections sportives scolaires en arbitrage, systématisation de l'arbitrage des jeunes par les jeunes, mise en place de tutorats pour les nouveaux arbitres formés afin de répondre à leurs demandes d'appui, amélioration les conditions de déploiement des formations par intégration dans les IR2F, réduire le coût de la formation des arbitres pour les clubs (bons de formation arbitrage).

Renforcer l'animation du réseau régional et départemental des conseillers techniques en arbitrage et le réseau des Présidents de CRA et CDA.

Recrutement et fidélisation de 5000 arbitres sur la période, dont 500 arbitres féminines supplémentaires.

Mettre en place la gratuité de la première licence d'arbitre.

#5

PROPOSITION

ACCROITRE LES EFFORTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL ULTRAMARIN

Généraliser le programme « forward » à l'ensemble des territoires ultramarins qui n'en sont pas bénéficiaires à ce jour, renforcer l'accompagnement pour les territoires qui en bénéficient déjà.

Poursuivre l'accompagnement des équipes techniques, généraliser le système de centre de formation de bassin sur le modèle de celui déjà réalisé en Guadeloupe.

Renforcer le décloisonnement du football par l'évolution des systèmes de compétition : ouverture de la Coupe de France féminine aux territoires d'Outre-Mer, renforcement des compétitions spécifiques entre zones, accompagnement pour l'accès aux compétitions continentales de la zone géographique concernée.

Adapter les subventions d'investissement au contexte particulier de chaque territoire : mise en place d'un plan d'investissement dans les infrastructures foot loisir spécifique à l'Outre-Mer, plan d'équipement en vestiaires modulaires, subventions pour des moyens de transport spécifiques...

Clarifier le statut et l'organisation de certains territoires : Saint Barthélémy, Wallis et Futuna.

#4

PROPOSITION

CONSOLIDER LES MOYENS D'ACTION DES LIGUES ET DISTRICTS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL

Maintenir une cohérence des actions menées au niveau national tout en adaptant les priorités aux besoins locaux, pour répondre aux besoins spécifiques des territoires.

Compléter les équipes techniques régionales par des recrutements complémentaires partout où ils n'ont pas pu être réalisés.

#6

PROPOSITION

PERMETTRE À TOUS LES PUBLICS D'ACCÉDER AU FOOTBALL

Mettre en place sur tous les territoires une offre de football en entreprise, orientée vers le football loisir/santé.

Développer les pratiques adaptées à tous les âges et toutes les conditions physiques (foot en marchant, fit foot) et aux situations de handicap.

Mettre en place des subventions spécifiques pour la mise aux normes accessibilité des installations.

Appuyer les initiatives des clubs pour l'accueil des jeunes migrants dans le cadre des dispositifs de subvention ANS.

#7

PROPOSITION

POURSUIVRE LA FÉMINISATION DE L'ENSEMBLE DES FONCTIONS DU FOOTBALL

Création d'une première licence gratuite pour les femmes dirigeantes.

Intégrer 1500 femmes aux formations spécifiques aux fonctions de dirigeantes sur l'ensemble du mandat pour atteindre 1/3 de femmes dans les instances au début du prochain mandat.

Adapter les dispositifs de financement des formations pour atteindre 3000 éducatrices formées sur la mandature au travers de 20 000 modules de formation gratuits (CFF, BMF, animatrices).



PLUS DE MIXITÉ ET D'ENGAGEMENT SOCIAL : UN FOOTBALL AU SERVICE DU VIVRE ENSEMBLE

#8

PROPOSITION

ACCOMPAGNER LES CLUBS DANS LE DÉVELOPPEMENT DES SECTIONS FÉMININES

Renforcer le label École de Football Féminine et les dotations liées.

Mettre en place une dotation spécifique, notamment des mini-buts, pour les créations des sections loisir féminines.

Poursuivre la majoration des subventions pour le développement de la pratique féminine (500 infrastructures co-financées par la FFF).

Atteindre l'objectif de 90% des clubs accueillant des licenciées féminines et 10 000 équipes féminines au total sur la mandature.

#9

PROPOSITION

LANCER LE PROGRAMME « LE FOOTBALL POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE »

Intégrer dans l'ensemble des formations d'éducateurs des modules sur la lutte contre les discriminations, former l'ensemble des officiels (arbitres, délégués, dirigeants de clubs, membres des commissions de discipline) et dirigeants sur le traitement des comportements discriminatoires, généraliser les modules de formation et de prévention existants dans les pôles espoirs et centres de formation des clubs professionnels.

Valoriser les meilleures initiatives prises par les clubs en matière de lutte contre les discriminations au travers de trophées annuels, mettre en place une campagne de communication nationale.

Mettre en place un dispositif lisible et accessible à tous de signalement des comportements violents ou discriminatoires et d'accompagnement des victimes de discrimination.

Renforcer les sanctions contre les auteurs d'infractions violentes, racistes ou discriminatoires grâce à l'introduction de mesures complémentaires aux sanctions disciplinaires.

Appuyer les acteurs du football dans l'appréhension des phénomènes religieux, en diffusant de manière active le guide laïcité et en promouvant une approche fondée sur le dialogue.



Le football rassemble. Il est par nature un facteur de partage, autour du plaisir de jouer. Chacun doit pouvoir jouer, quels que soient son identité, ses origines, son lieu de résidence ou sa condition sociale. A ce titre, les instances du football doivent lutter de manière déterminée contre toutes les formes de discrimination, afin de garantir à tous le plaisir de pouvoir jouer et la possibilité de s'impliquer dans toutes les fonctions. Elles doivent promouvoir des types de pratiques adaptées à tous les âges et tous les états de santé, permettant de réunir le plus grand nombre. Elles doivent enfin veiller, à travers une politique de solidarité territoriale, à ce que le football soit accessible partout, pour tous ceux qui souhaitent le pratiquer.

Le football est un formidable vecteur d'apprentissage et d'épanouissement ; une école pour mieux vivre ensemble. Il est aussi un lieu d'affirmation et de transmission de valeurs. Il est également essentiel que nous nous appuyions sur la passion suscitée par le football pour transmettre des messages aux enfants qui fréquentent les écoles de football et les aider à grandir non seulement en tant que footballeur mais en tant que citoyen, dans un cadre protecteur et bienveillant.

10

PROPOSITION

PROTÉGER L'ENSEMBLE DE NOS LICENCIÉS ET LEUR GARANTIR UN CADRE DE PRATIQUE SÛR ET ÉPANOISSANT

Généraliser à tous les bénévoles le contrôle d'honorabilité en modifiant les conditions de prise de licence 100% des adultes au contact des mineurs.

Intégrer à l'ensemble des formations d'éducateurs des modules de prévention et de détection du harcèlement.

Mieux doter les clubs avec des fiches pratiques, notamment en les intégrant au Programme Educatif Fédéral sur les dispositifs existants d'écoute et d'accompagnement des victimes.

Généraliser le dispositif « Espace Réparation » conçu durant le mandat en cours à tout le territoire, et proposer des mesures spécifiques de sanction pour les auteurs de violences.

Informier les territoires sur les données de l'Observatoire des comportements et les accompagner sur les actions préventives à mener.

Lutter sans relâche contre le prosélytisme et la radicalisation par la sensibilisation des éducateurs et dirigeants, et la mise en place d'un circuit de signalement systématique aux autorités ; les accompagner sur les actions préventives à mener.

11

PROPOSITION

DONNER UN NOUVEL ÉLAN À L'ÉDUCATION PAR LE FOOTBALL

Généraliser le dispositif de soutien scolaire « Puissance Foot » ; le développer sur l'ensemble de l'enseignement primaire et du collège.

Renforcer le déploiement de la carte « Passerelle » en lien avec l'éducation nationale pour assurer l'impact de l'opération « Foot à l'école » (lien école club).

Valoriser les meilleures réalisations des clubs dans le domaine de l'éducation par le label « Club lieu de vie ».

100% des écoles de football intégrées au Programme Éducatif Fédéral (PEF).

12

PROPOSITION

INTÉGRER LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DANS LES ACTIONS DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU FOOTBALL

Intégrer les bonnes pratiques en matière environnementale sur tous les supports éducatifs de la FFF et dans tous les lieux où la pratique du football existe.

Financement des actions environnementales menées par les clubs dans le cadre de l'ANS.

Moduler les subventions aux investissements en fonction du respect de normes environnementales exigeantes.

6

PLUS DE DÉMOCRATIE ET
D'EFFICACITÉ : MODERNISER
LA GOUVERNANCE DU
FOOTBALL



13

PROPOSITION

ENCOURAGER
L'ENGAGEMENT DES
BÉNÉVOLES ET VALORISER
LEURS FONCTIONS

Amplifier le Programme Fédéral de Formation des Dirigeants (PFFD) en accompagnant 10 000 dirigeants.

Mettre en place, en lien avec l'Education Nationale, un dispositif de reconnaissance des formations suivies afin que les bénévoles puissent bénéficier dans leur cadre professionnel d'une reconnaissance des compétences acquises dans leur activité bénévole.

Valoriser la fonction de bénévole en renforçant les évènements nationaux à destination des bénévoles (Journée Nationale des Bénévoles, découverte de Clairefontaine...), mise en place d'un système de reconnaissance des nouveaux bénévoles (« Diplôme d'engagement bénévole »).

15

PROPOSITION

FAIRE ÉVOLUER LE MODE
D'ÉLECTION AU SEIN DES
INSTANCES DU FOOTBALL
POUR PLUS DE DÉMOCRATIE

Modifier les règles d'élection du Comité Exécutif de la FFF pour parvenir à plus d'équilibre entre le vote direct des clubs et le vote des représentants des instances.

Harmoniser les règles électorales dans les ligues pour assurer une juste représentation des clubs.

14

PROPOSITION

ACCROITRE LA
DÉCENTRALISATION ET LA
MUTUALISATION AU PROFIT
DES LIGUES ET DES DISTRICTS

Inviter les Présidents des collèges des ligues, des districts et les autres acteurs à partager leurs réflexions au niveau du comex lors de points réguliers.

Accroître l'autonomie financière et la marge de décision des territoires en matière d'aides au football amateur dans le cadre de schémas régionaux contractualisés avec la FFF : schéma territorial de développement des nouvelles pratiques, des infrastructures prioritaires.

Amplifier l'offre de service aux territoires : diagnostic financier, diagnostic de gestion administrative ou technique, appui méthodologique au recrutement...

16

PROPOSITION

TRAVAILLER EN
COLLABORATION ET EN
CONFIANCE AVEC LA LFP

Contribuer aux travaux de réflexion sur l'organisation du football professionnel souhaités par la LFP.

Porter auprès de l'Etat toute évolution législative souhaitée par la LFP pour faire évoluer son mode d'organisation et sa gouvernance.

Etre une force de proposition auprès des instances internationales du football (UEFA, FIFA) pour porter toutes les évolutions souhaitées par les clubs français (format des compétitions, réforme du système de transfert, reconnaissance internationale de la formation...)

#17

PROPOSITION

FAIRE DE LA FFF LE CENTRE D'EXPERTISE DE LA PERFORMANCE AU SERVICE DU FOOTBALL FRANÇAIS

Création d'un observatoire du football fournissant à chaque club des données de performance et des méthodologies d'analyse (en particulier pour les joueurs et joueuses qui sont retenus dans les sélections nationales) en 2021.

Construction du centre national de la performance, laboratoire destiné à développer les programmes de recherche souhaités par les clubs en 2023.

Renforcement des colloques et évènements sur la préparation physique, mentale et la prise en charge médicale des sportifs à destination des clubs.



PLUS DE TITRES : OPTIMISER LA PERFORMANCE SPORTIVE

#18

PROPOSITION

CONFORTER LA QUALITÉ DES FILIÈRES D'ACCÈS AU HAUT NIVEAU, LANCER LE PLAN « PERFORMANCE FOOTBALL FÉMININ 2024 »

Améliorer la structuration des pôles espoirs féminins et masculins par le développement des outils d'aide à la performance et le recrutement de techniciens spécialisés (analyse vidéo, préparation physique et mentale...).

Chez les garçons : optimiser la collaboration entre les pôles FFF et les centres de formation de clubs professionnels.

Chez les filles : développer la préformation U13-U15 (augmentation du nombre de sections sportives scolaires), repenser l'articulation entre la formation dans les pôles et la formation dans les clubs selon un modèle adaptable aux différentes réalités des clubs, protection du parcours de formation pour les clubs formateurs, renforcement de la post-formation et du double projet (développement des possibilités d'insertion professionnelle).

Création de 20 sections sportives scolaires féminines premier cycle.

Ouverture de 4 centres de formation féminins dans des clubs.

#20

PROPOSITION

RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS AMATEURS DE HAUT NIVEAU EN FOOTBALL À 11 ET FUTSAL

Consolider les licences clubs existantes pour accroître la structuration des clubs, créer une licence club pour la D2 féminine et la D2 Futsal.

Mettre en place des mécanismes de régulation facilitant l'équilibre économique des clubs amateurs de haut niveau masculin : règles de requalification des contrats, mise en place d'un salary cap...

Création du contrat fédéral en D1 Futsal.

Créer, pour chaque compétition concernée, une commission associant les représentants des clubs et permettant un dialogue direct avec la FFF.

Améliorer la valorisation des compétitions (diffusion, naming...) afin d'accroître les perspectives de ressources des clubs avec la FFF.

Le mandat qui vient de s'achever a été marqué par des réussites sportives incontestables : le titre de champion du monde en 2018, bien sûr, mais aussi la solide 3ème place de l'équipe de France féminine au classement FIFA, la qualification des Espoirs pour l'Euro et les Jeux Olympiques, le titre de champion d'Europe de l'équipe de France féminine U19, le titre de Vice-champion du monde de la sélection masculine U20. Le système français de formation a, dans le même temps poursuivi sur la voie de la performance. Le nombre de joueurs sortant des pôles Espoirs qui intègrent un club professionnel n'a jamais été aussi élevé, et la contribution de la France à la formation des meilleurs talents jouant dans les grands championnats européens n'a jamais été aussi importante qu'aujourd'hui.

#19

PROPOSITION

REPENSER GLOBALEMENT LA PYRAMIDE DES COMPÉTITIONS POUR RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DES CLUBS

Accompagner la LFP dans la réflexion sur l'évolution du format des compétitions professionnelles, avec un regard particulier sur l'évolution du National 1, compétition mixte entre clubs professionnels et amateurs.

Redessiner l'architecture des compétitions féminines afin de professionnaliser la gestion du plus haut niveau et de garantir un temps de jeu important pour les joueuses formées en France.

Repenser l'organisation du National 2 et du National 3 afin d'en renforcer l'attractivité sportive...

Faire évoluer le format de la D2 Futsal.

#21

PROPOSITION

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES CLUBS PROFESSIONNELS

La FFF appuiera auprès des pouvoirs publics toute mesure législative ou réglementaire permettant le renforcement de la compétitivité des clubs, qu'il s'agisse de mesures d'urgence (extension des dispositifs d'exonération de charges sociales liés à la Covid) ou de mesures structurelles (mise en place d'un régime social opérationnel pour la rémunération du droit d'image des joueurs).

Engager avec les partenaires sociaux une réforme législative pour allonger la durée du 1er contrat professionnel de 3 à 5 ans maximum.

Dynamiser les échanges avec les clubs professionnels, à travers notamment les instances mises en place au sein de la FFF, pour assurer le développement de la professionnalisation du football féminin (réglementation, statut des joueuses...).

Développer encore la professionnalisation de l'arbitrage et le dialogue entre les arbitres, joueurs et dirigeants.

LE CLUB

AU CŒUR DU JEU

EQUIPE-NLG

JAMEL SANDJAK



ÉRIC BORGHINI



HÉLÈNE SCHRUB



PASCAL PARENT



PHILIPPE DIALLO



BRIGITTE HENRIQUES



NOËL LE GRAËT



LAURA GEORGES



PHILIPPE LAFRIQUE



ALBERT GEMMRICH



MARC KELLER



JEAN-MICHEL AULAS



EQUIPE - N L G

ÉLECTIONS FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
SAMEDI 13 MARS 2021



@EQUIPE-NLG